De 3 à 12 ans

Les Mercredis récréatifs

Avril à Juillet 2018

EXPLORATEURS (MATERNELLES)

Le zoo des P'tits Loups

Les animaux ont envahi «les P'tits Loups» ! Venez tous les découvrir et jouer avec eux. Autour de tes héros de dessins animés préférés, avec tes petites mains, on va fabriquer leurs copains !

AVENTURIERS (PRIMAIRES)

On sème un peu, beaucoup, à la folie !

C'est trop cool de manger et goûter des fruits et petits légumes frais et d'offrir des fleurs à maman ! Il suffit juste de jardiner et le tour est joué !

AVRIL

Le livre de la Jungle

Planche à trous

Déco de la jungle

Attention ça va scier ! (bricos autour du bois)

Création de bacs, jardinières et compost

MAI

Le monde de Némo

Aquarium géant

Cabane de saule

Rosaces des aromates

JUIN JUILLET

Réalisation d'une mini ferme ou zoo en maquette

Hérisson en gazon

Jeux d'eau

La découverte de la poterie

Jeux d'eau

LES SORTIES

4 AVRIL 2018

Tous

Grande chasse aux oeufs

16 MAI 2018

Tous

Sortie au Parc Friedel à Illkirch

20 JUIN 2018

Tous

Plan d'eau de Brumath

« Les P'tits Loups »
50, rue de la République
67720 WEYERSHEIM

tél. : 03.88.68.17.83
mail : periscolaire.weyersheim@alef.asso.fr

Directrice : Nathalie Meyer

Horaires

Mercredi : de 7h15 à 8h15
et de 11h15 à 18h30

TARIFS Les tarifs mini et maxi sont fixés selon le quotient familial CAF de la famille		Commune de Weyersheim Prix en euros		Extérieur Commune + 20% Prix en euros	
		mini	maxi	mini	maxi
Forfait mensuel	Mercredi midi (fin de l'école - 14h)	28,30	36,80	34	44,20
	Mercredi journée (fin de l'école - 18h30)	42,50	55,30	51	66,30
1/2 journée mercredi sans repas (14h - 18h30)		9,50		11,40	
1/2 journée mercredi avec repas (fin de l'école - 14h)		15,70		18,80	
Mercredi 11h15 à 18h30 avec repas		17,60		21,10	

Modalités d'inscription

- Être scolarisé et âgé de 3 à 12 ans
- Fournir une copie de la police d'assurance 2017-2018 et des pages du carnet de santé (DT Polio à jour)
- Fournir le n° d'allocataire CAF ou MSA
- Fournir une attestation de votre quotient familial CAF
- Fournir un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Avoir réglé l'adhésion annuelle à l'ALEF

Création graphique : ALEF - Charlotte Ribaute & Céline Bohn | Ne pas jeter sur la voie publique.